

~~4146.0000~~

ASE
17699
C

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE
PARIS 1931

INDOCHINE FRANÇAISE



SECTION DES SERVICES D'INTÉRÊT SOCIAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LE
PETIT LYCÉE DE DALAT

HANOI
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT
1930

ASE
17699C

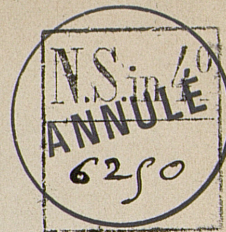
Le Petit Lycée de Dalat.

ANNULÉ

ANNULÉ

La Petite Presse de Nice

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE
PARIS 1931



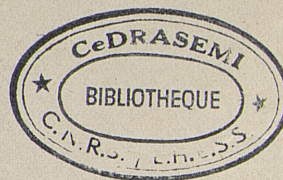
INDOCHINE FRANÇAISE

SECTION DES SERVICES D'INTÉRÊT SOCIAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



LE
PETIT LYCÉE DE DALAT



HANOI
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT
1930

ANNUEL
1930

EXPOSITION COLLEGIALE INTERNATIONALE
PARIS 1930

INDOCHINE FRANÇAISE

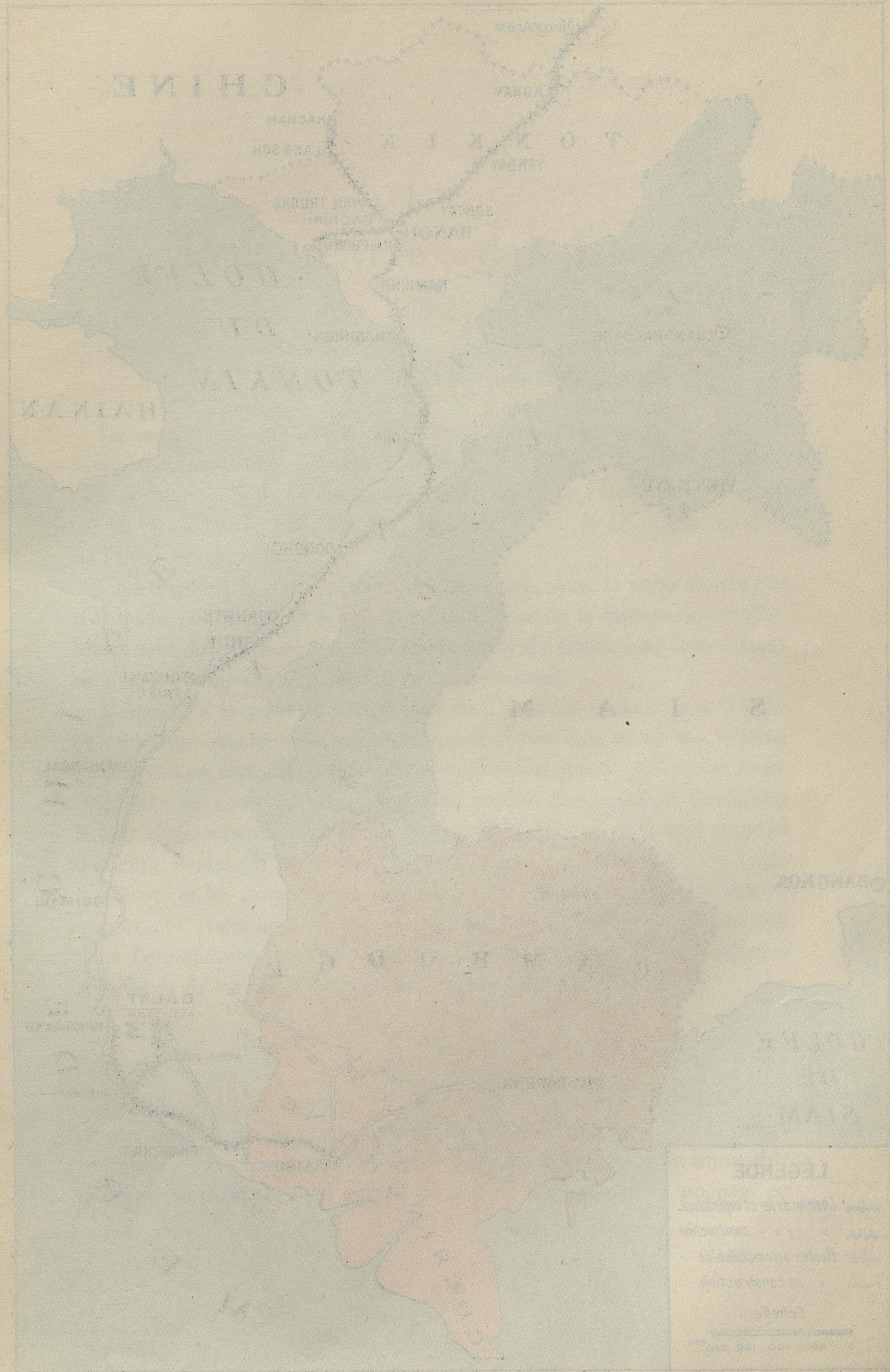
TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. — Historique de la fondation du Lycée.	7
II. — Organisation.	10
III. — Les élèves	15
IV. — L'outillage scolaire	18
V. — L'internat	19
VI. — Conclusion.	27
VII. — Annexes :	
1° -- Photographies ;	
2° -- Consignes générales.	

LE LYCÉE DE
INDOCHINE FRANÇAISE

156 17699 L

CARTE SITUANT DALAT



Scale: 1:100,000

Dalat - 1000 m

CARTE SITUANT DALAT



Saïgon - Dalat par la route 380 kilm.

Arbre - Broyé à Dalat 25 kilm.

Le Petit Lycée de Dalat



I. — HISTORIQUE DE LA FONDATION DU LYCÉE

Le petit Lycée de Dalat fait partie d'un important établissement mixte d'enseignement secondaire français dénommé « Lycée de Dalat » et créé par arrêté de M. le Gouverneur général de l'Indochine en date du 16 juillet 1927, rendu sur la proposition de M. le Directeur général de l'Instruction publique.

Construit sur le vaste plateau du Langbian, dans la coquette station d'altitude de Dalat dont le climat rappelle celui de la métropole, cet établissement doit comprendre depuis le jardin d'enfants jusqu'aux classes de mathématiques et de philosophie inclusivement.

Il répond à la juste préoccupation de l'autorité supérieure soucieuse de permettre aux jeunes Européens, que le climat déprimant des régions basses met en état d'infériorité, de suivre l'enseignement secondaire complet dans des conditions de climat et de confort éminemment favorables à leur développement physique et intellectuel et à la bonne marche de leurs études. Il était donc appelé à être essentiellement un lycée d'internes et les prévisions devaient tenir compte de cette caractéristique importante. Aussi rien n'a-t-il été négligé, tant dans l'aménagement que dans l'organisation intérieure, pour mettre les élèves dans les meilleures conditions de travail, d'hygiène, de confort et de vie au grand air.

*
* *

Période de 1922 à juillet 1927. — En 1922, il n'existait à Dalat qu'une école primaire mixte, purement locale, administrée par la direction de l'enseignement primaire de l'Annam et installée dans un immeuble que l'administration, pour gagner du temps, avait acheté et aménagé en

classes. Cette école, entretenue par le budget communal, était fréquentée par une demi-douzaine d'élèves du centre urbain auxquels s'ajoutaient, pendant la saison, les quelques enfants venus villégiaturer à Dalat.

En 1922, la Direction de l'Instruction publique mit à l'étude la création du Lycée de Dalat, administré par elle, entretenu par le budget général et comprenant d'une part la totalité des classes primaires dans un Petit Lycée autonome et distinct, de l'autre la totalité des classes secondaires dans un Grand Lycée.

Dès que le développement de la population européenne et de l'enseignement français eurent amené la possibilité de passer à la réalisation, la Direction de l'Instruction publique se trouva en mesure de proposer au Gouvernement Général les décisions nécessaires et, le 16 juillet 1927, l'école primaire de Dalat devenait le Petit Lycée de Dalat. Il avait semblé logique en effet de commencer par maintenir et développer ce qui existait déjà et d'assurer aux futures classes secondaires une solide et large base de recrutement. Cette conception pleine de bon sens allait permettre à l'œuvre entreprise un développement rapide et continu.

Année scolaire 1927-1928. — Le 16 septembre 1927, fut ouvert l'externat; il comprenait les cinq classes du cycle primaire réparties d'abord entre deux maîtresses puis, en cours d'année, entre trois, l'une ayant le cours préparatoire (11^e), l'autre les deux cours élémentaires (10^e et 9^e) et la troisième les deux cours moyens (8^e et 7^e).

Le 7 janvier 1928 s'ouvrit l'internat, dès que furent achevés l'aménagement des locaux nécessaires et l'installation du matériel: un dortoir de filles, un dortoir de garçons, le réfectoire, les cuisines, les dépendances.

En cours d'année se poursuivit la construction d'un bâtiment à étage, terminé avant les grandes vacances.

Le Petit Lycée, qui avait ouvert avec 4 élèves externes, terminait l'année scolaire avec 49 élèves dont 25 internes.

Devant ces résultats et pour satisfaire sans délai aux légitimes préoccupations des familles désireuses de voir leurs enfants continuer à Dalat les études qu'ils y avaient commencées, la Direction de l'Instruction publique décida que les enfants sortis du cours supérieur primaire seraient admis l'année suivante dans une classe de 6^e A ouverte dans les bâtiments du Petit Lycée. Elle pressait en même temps la confection des plans

définitifs du Grand Lycée et, au début de décembre, elle obtenait l'adhésion du Gouvernement Général aux directives suivantes :

Il demeurait entendu que deux établissements, le Petit et le Grand Lycée, auraient leur emplacement propre, leur direction et leur administration distinctes ;

Le Petit Lycée s'achèverait selon un plan arrêté sur le terrain de 15 hectares environ mis à sa disposition par la municipalité de Dalat ;

L'emplacement du Grand Lycée était déterminé sur un terrain de près de 39 hectares proposé par la municipalité de Dalat ;

La liste des bâtiments à construire chaque année était établie en tenant compte du pouvoir de construction du centre, limité par une main-d'œuvre et des possibilités d'approvisionnements qu'on ne pouvait dépasser, ainsi que de la répartition des inscriptions de dépenses à faire sur un nombre fixé d'exercices budgétaires ;

On continuerait d'ailleurs d'ouvrir chaque année dans les bâtiments du Petit Lycée une classe secondaire nouvelle sortant de la classe précédente et réservée aux anciens élèves jusqu'au moment où le Grand Lycée pourrait recevoir des élèves et où chaque établissement s'acheminerait vers son complet développement : Jardin d'enfants au Petit Lycée, baccalauréat complet au Grand Lycée.

Année scolaire 1928-1929. — En 1929, un grand dortoir à étage avec installation d'hydrothérapie attenante (cabines pour douches chaudes) s'élevait rapidement et recevait des élèves à la rentrée de septembre 1929, tandis qu'était construit un nouveau bâtiment comprenant une cuisine avec office, un magasin, une buanderie et une salle de repassage. Enfin des logements étaient aménagés pour le directeur, pour le concierge et pour une partie du personnel subalterne indigène : cuisiniers, blanchisseurs, etc.

La surface du préau couvert était doublée.

Année scolaire 1929-1930. — Au début de 1930, chaque classe primaire avait son maître distinct.

Le deuxième dortoir, avec le nouveau réfectoire à son rez-de-chaussée, était terminé dans le courant du mois de juillet. L'ancien réfectoire put être aménagé en bureau du directeur, bureau de l'économiste et salle des professeurs.

Année scolaire 1930-1931. — A la rentrée de septembre 1930, la construction du Petit Lycée est donc terminée. Au point de vue de l'enseignement, il comprend les cinq classes du cycle primaire avec chacune un maître distinct et, à titre provisoire et transitoire, dans les conditions indiquées plus haut, les 6^e A, 5^e A et 4^e A. A la rentrée de 1931, ces classes secondaires seront transportées au Grand Lycée dont la 1^{re} tranche sera construite; elles pourront alors recevoir, outre les élèves issus du Petit Lycée, ceux provenant d'un autre établissement.

En moins de trois ans la Direction de l'Instruction publique a donc créé sans à-coups, avec une continuité remarquable, un établissement confortable et homogène pouvant abriter 130 internes et comprenant, à l'entrée, la maison du directeur et le logement du concierge, puis l'externat, en arrière encore l'internat (quartier des filles, quartier des garçons), sur le côté sud l'infirmerie, enfin le terrain de jeux au milieu d'un bois de pins.

II. — ORGANISATION

L'organisation du Lycée de Dalat a été dominée par deux faits essentiels :

1^o La nécessité de doter le plus tôt possible les familles européennes de la colonie d'un établissement qui permît à leurs enfants de faire leurs études dans des conditions de climat éminemment favorables. La conséquence est que le Petit Lycée ne reçoit que les élèves européens. Les indigènes, qui peuvent poursuivre les études secondaires françaises complètes dans leur climat soit au Lycée Chasseloup Laubat à Saïgon soit au Lycée Albert Sarraut à Hanoi et qui disposent en outre dans ces deux villes de deux grands lycées franço-indigènes n'ont aucune raison spéciale de venir à Dalat. D'ailleurs, les statistiques faites par la résidence-mairie établissent que le climat d'altitude leur est, au contraire, défavorable. Elles accusent en effet chez la population indigène de la plaine qui s'installe à Dalat, surtout chez les enfants, une très forte augmentation de la mortalité, particulièrement par suite d'affections pulmonaires qui restent à l'état latent dans la température de serre chaude de Cochinchine, alors qu'elles évoluent très rapidement chez l'indigène avec le climat froid du Langbian.

2° L'obligation, faute de locaux immédiatement suffisants, de n'ouvrir qu'un nombre limité de classes.

Cela entraîna aussitôt la question du choix de ces classes.

Certaines personnalités préconisaient l'ouverture immédiate des classes d'examen, à leur avis assurées d'un bon recrutement en raison des conditions avantageuses de climat dans lesquelles se trouveraient placés les candidats au moment de l'effort intense à fournir pour l'achèvement de leur préparation. La Direction de l'Instruction publique, pour les raisons indiquées plus haut, se décida, après examen approfondi des deux thèses, pour l'ouverture des classes élémentaires d'abord, décision que l'expérience a pleinement justifiée.

*
* *

Organisation administrative.

L'arrêté organique du 16 Juillet 1927 pris par M. le Gouverneur Général et qui est la simple et claire expression de ces principes établit qu' : « Il est créé à Dalat un établissement secondaire français dénommé « Lycée de Dalat » entretenu par le budget général et qui relève directement au point de vue technique et administratif du Directeur Général « de l'Instruction Publique.

« L'enseignement distribué au Lycée de Dalat comprend l'enseignement élémentaire des lycées et collèges et l'enseignement secondaire proprement dit.

« Les classes élémentaires du Lycée de Dalat dont la réunion constitue le Petit Lycée seront ouvertes le 15 septembre 1927.

« Les classes secondaires (1^{er} et 2^e cycles) seront ouvertes progressivement à des dates qui seront fixées ultérieurement ainsi que les conditions de leur fonctionnement.

Enfin les dispositions transitoires précisent qu' « en attendant le fonctionnement normal du Lycée de Dalat, le Petit Lycée sera dirigé par un professeur du 1^{er} degré ».

En conformité de ces principes, l'organisation administrative actuelle est donc la suivante :

Administration. — Un directeur du 1^{er} degré assure la direction administrative et pédagogique du Petit Lycée, fonctionnant seul pendant la 1^{re} année scolaire (1927-1928).

A partir de 1928, le Petit Lycée, jusqu'à l'ouverture du Grand, donne provisoirement l'hospitalité matérielle à des classes secondaires réduites dont l'internat et les services économiques restent dirigés par le directeur du Petit Lycée. Pour ces classes la coordination des efforts techniques est assurée par un conseil d'enseignement des classes secondaires placé sous la présidence d'un professeur secondaire désigné par le Directeur Général de l'Instruction Publique.

Le directeur de l'établissement est assisté, pour l'accomplissement de ses fonctions, d'un économiste et de deux secrétaires indigènes. Le conseil d'administration dont la présidence est donnée à l'Administrateur Résident-Maire de Dalat, comprend, avec l'économiste (à titre consultatif), le directeur, un professeur du 2^e degré, un du 1^{er} degré et deux représentants des familles ayant des enfants au Lycée : un pour Dalat et un pour Saïgon. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Il peut être réuni d'urgence s'il y a nécessité.

Pour toutes les questions techniques et administratives, le Petit Lycée est sous l'autorité directe du Directeur Général de l'Instruction Publique. En matière budgétaire, Dalat étant situé en Annam, le Résident Supérieur en Annam est sous-ordonnateur du budget pour l'établissement.

Service intérieur. — Une infirmière européenne diplômée et une lingère européenne assurent la bonne marche de ces deux importants services. Le médecin chef de l'ambulance de Dalat dirige, sous l'autorité du directeur, les services de l'infirmerie. Il fait deux visites hebdomadaires, à jour fixe, et se rend en outre dans l'établissement chaque fois qu'il y est appelé par le directeur ou son délégué. Au début de l'année scolaire, il établit une fiche physiologique pour chaque élève ; il en est de même pour chaque nouvel arrivant. Les élèves sont régulièrement pesés et toisés chaque mois et les résultats en sont consignés sur les fiches physiologiques. Les soins, sauf les remèdes de régime, sont à la charge du Lycée.

Un médecin dentiste est attaché à l'établissement. Il dresse pour chaque élève au début de l'année scolaire une fiche dentaire qui est communiquée à la famille et il assure aux frais de l'établissement, obturations comprises, les soins ne nécessitant pas la pose d'appareils.

Service de surveillance. — Le service de surveillance est assuré par une surveillante principale, un répétiteur, un surveillant, une répétitrice et

deux surveillantes, tous européens. Le directeur est assisté d'un conseil de discipline placé sous sa présidence et comprenant un professeur du 2^e degré et un professeur du 1^{er} degré. Plus tard, le Petit Lycée restera affecté aux seules classes primaires et le transfert des classes secondaires se fera sans à-coups au Grand Lycée, pour lequel l'organisation est prévue par l'arrêté organique des Lycées français d'Indochine en date du 11 février 1930.

L'établissement, comme le sera plus tard le Grand Lycée, est un lycée mixte ; tandis que les autres lycées d'Indochine pratiquent la coéducation des sexes au seul point de vue de l'enseignement, la coéducation s'étend ici à l'internat dans des conditions qui ont donné toute satisfaction et seront développées au chapitre internat.

Organisation scolaire. — L'enseignement comprend l'enseignement élémentaire complet et les classes secondaires de la 6^e à la 4^e comprise depuis septembre 1930 (sections A 5^e et 6^e et A' pour la 4^e).

Quant au programme des études, il est celui des lycées de France tel qu'il est prévu par le plan d'études et les programmes du 25 février 1923 et les instructions du 20 juin 1923, avec application aux classes élémentaires des lycées de l'horaire de 25 h. par semaine conformément aux instructions complémentaires de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 27 août 1927.

Aux emplois du temps de classe, conformes aux horaires et aux directions pédagogiques indiqués ci-dessus, sont ajoutés des emplois du temps d'étude qui permettent la préparation facile du travail de classe (leçons, devoirs) et réservent à l'étude de chaque matière la durée nécessaire. Affichés en étude puis copiés par les élèves, ils évitent à ceux-ci les lenteurs et les difficultés du choix du travail à faire ; de plus, dans chaque étude et pour chaque classe, le personnel de surveillance indique au moment voulu la tâche qui commence et le temps qui lui est attribué.

*
* *

Organisation matérielle.

Celle-ci, qui sera développée plus en détail dans le chapitre relatif à l'internat, diffère totalement de ce qu'on est habitué à rencontrer en France ou même à la colonie.

Tandis que les lycées sont ordinairement en ville, clôturés de murs élevés, avec des bâtiments uniformes encadrant des cours régulières et closes où malgré tous les efforts faits pour en rendre l'aspect plus agréable on ne peut s'empêcher de se sentir enfermé, le Petit Lycée de Dalat est au contraire situé à plus d'un kilomètre du centre urbain, au flanc d'un mamelon garni de bois de pins, sans clôture apparente. Installé au début dans les locaux d'un hôtel désaffecté, transformés et complétés par la suite par des constructions nouvelles de manière à obtenir une distribution rationnelle, il conserve un caractère original et pittoresque, qui tient à la disposition même de ces locaux.

Ce qui frappe le visiteur dès l'entrée, ce sont les fleurs, la verdure, l'aspect coquet et riant : pergola couverte de fleurs au-dessus du portail, chemins intérieurs limités par des bordures vertes et rouges de plantes à feuillage persistant, massifs et bordures de fleurs, gazons.

C'est ensuite le confort et la coquetterie des installations diverses dans des bâtiments étalés en longueur et dispersés au milieu des pins au lieu d'être construits en hauteur :

Réfectoire clair, spacieux, disposé par petites tables de cinq couverts, vaisselle en porcelaine à filets dorés, couverts et porte-couteaux argentés fournis par l'administration, lavabos à l'entrée ;

Dortoirs clairs et bien aérés, lits métalliques peints au ripolin blanc, matelas épais et confortables, couvertures chaudes — car deux couvertures sont nécessaires à Dalat toute l'année ;

Lavabos individuels en porcelaine avec glace dans une salle où sont les casiers de vestiaires, urinoirs et water-closets pour la nuit, salle de bains ;

Bâtiment de douches chaudes avec cabines doubles : douche et salle de déshabillage ;

Lingerie spacieuse ; grandes armoires renfermant les casiers individuels de linge de réserve ; buanderie avec grands bassins à eau courante, salle de repassage avec fers électriques ;

— Infirmerie à étage, éloignée de l'internat, avec 2 grandes salles, une pour les garçons en bas, une pour les filles au 1^{er} étage, salle de pansements et de visite avec bascule médicale et toise, salles d'isolement, salles de bains.

Un poste de T. S. F. avec haut parleur vient d'être installé au Lycée.

C'est enfin un vaste terrain de jeux qui domine l'internat avec pour horizon l'espace infini des forêts de pins, des villas de Dalat disséminées dans la verdure, des routes à flanc de coteau qui y conduisent, vision qui laisse une impression d'espace, de vie en plein air et de liberté.

La croupe très légèrement arrondie qui forme le sommet du mamelon sur le flanc duquel est le Lycée a été en effet gazonnée pour former un terrain de foot-ball entouré d'une piste pour course à pied ; sur le côté Est et vers le Nord, sous des pins de haute futaie sont aménagés des terrains de volley-ball, jeu qui convient particulièrement aux jeunes filles et aux fillettes, de basquett-ball, de tennis, croquet, un portique, et pour les tout-petits des jeux de quilles.

Un sous-bois clair, au sol couvert d'une herbe sans broussaille, leur offre un parc ombragé où chacun joue à sa guise.

A voir les enfants sous l'ombre claire des pins, sur la pelouse du terrain de foot-ball, on se croirait beaucoup plus dans une maison de repos ou de convalescence que dans le « Lycée caserne » que proscrivait M. le Gouverneur Général PASQUIER à son passage à Dalat en 1929.

III. — LES ÉLÈVES

Les tableaux et graphiques ci-après donneront depuis sa création une idée de l'évolution du Petit lycée.

Tableau général.

	INTERNES			1/2 PENSIONNAIRES			EXTERNES			TOTAL		
	G.	F.	Total	G.	F.	Total	G.	F.	Total	G.	F.	général
1927 — sept .	»	»	»	»	»	»	1	3	4	1	3	4
1928 — janv .	14	4	18	»	»	»	3	6	9	17	10	27(1)
— juin .	18	7	25	2	1	3	9	12	21	29	20	49
— sept .	29	13	42	3	2	5	10	15	25	42	30	72
1929 — juin .	35	23	58	9	10	19	7	8	15	51	41	92
— sept .	46	24	70	5	7	12	11	11	22	62	42	104
1930 — juin .	52	31	83	4	5	9	11	11	22	67	47	114
— sept	73	42	115	7	2	9	12	15	27	92	59	151

(1) Ouverture de l'internat.

Répartition entre le cycle primaire et le cycle secondaire :

1927 — septembre . . .	C. P.	4	»	} pas de classe secondaire.
1928 — janvier . . .	»	27	»	
— juin . . .	»	49	»	
— septembre . . .	C. S.	63	9	} 6 ^e secondaire A
1929 — juin . . .	»	82	10	
— septembre . . .	»	84	20	} 6 ^e et 5 ^e secondaires A
1930 — juin . . .	»	97	17	
— septembre . . .	»	115	36	

Répartition par races et par pays de l'Union Indochinoise habitée par les parents.

	FRANÇAIS		EUROPÉENS DIVERS	PAYS HABITÉ PAR LES PARENTS					TOTAL
	le père et de mère	de père et mère l'Indochine		Tonkin	Annam	Dalat	Cambodge	Cochin- chine	
1927 — septembre.	4					4		•	4
1928 — janvier. . .	19	8			1	8	1	17	27
— juin. . .	41	8			1	16	1	31	49
— septembre.	47	22	3 (1)		7	32	1	32	72
1929 — juin. . .	67	23	2 (2)		3	35	2	52	92
— septembre.	89	13	2 (2)	1	8	28	7	60	104
1930 — juin. . .	103	7	2 (1) 2 (2)	1	11	34	8	60	114
— septembre.	123	16	12	»	23	30	13	85	151

(1) Anglais ou Américains.
(2) Russes.

Si l'on se rend compte que le nombre de places disponibles à l'internat a été :

en 1927-1928 de 45 dont 23 ont été occupées, soit la 1/2 environ ;
 — 1928-1929 de 59 — 49 — , soit les 5/6 —
 — 1929-1930 de 92 — 81 — , soit les 9/10 —
 — 1930-1931 de 125, toutes occupées,

on peut juger de la faveur croissante de l'établissement et du besoin réel auquel il répond. Au début, beaucoup de parents — et c'est très naturel — ont hésité à se séparer de leurs enfants, surtout des petits de 6 à 7 ans. Quelques-uns ont cependant tenté l'essai. Devant la bonne mine des jeunes lycéens rentrant en vacances, les habitudes d'ordre et de tenue acquises, leur entraînent à regagner le lycée — car, si paradoxal

que cela puisse paraître, ils y reviennent avec joie — les hésitations sont tombées.

Les résultats acquis, déjà assez éloquents par eux-mêmes, le deviennent encore davantage si l'on considère que, malgré des départs pour la France ou les changements de résidence des fonctionnaires, l'effectif n'a pas fléchi en cours d'année; les seules fluctuations sont dues à des arrivées ou à des départs de familles venues villégiaturer à Dalat pendant la saison pénible de Cochinchine et qui envoient alors leurs enfants au Lycée comme externes. L'administration met la plus grande complaisance à leur accorder cette faculté.

Enfin, il est encourageant de constater que les parents des élèves du Petit Lycée rentrés en congé en France et qui reviennent à la Colonie demandent régulièrement la réinscription de leurs enfants au Petit Lycée; que d'autres qui ont visité l'établissement ou y ont un fils interne font venir de France à la Colonie, pour les mettre au Lycée de Dalat, d'autres enfants plus âgés qu'ils avaient cru devoir laisser dans la Métropole faute de trouver ici l'établissement qui leur permît de leur faire continuer leurs études dans des conditions de climat et par suite de travail suffisamment favorables.

Les enfants peuvent en effet travailler comme en France; les programmes et les emplois du temps en classe et en étude sont les mêmes; le niveau des études est donc normal. Et en fait, on a constaté que les élèves venant de lycées ou d'écoles primaires de la Métropole ne brillent pas d'un éclat particulier par rapport à ceux qui ont débuté dans l'établissement et qu'inversement les quelques élèves du lycée rentrés en France ont tenu dans les établissements scolaires où ils sont allés un rang très honorable. Nous ne citerons qu'une élève de 5ème A qui, admise en cours d'année dans un lycée des environs de Paris où elle a passé le 3ème trimestre, s'est, malgré le handicap d'un mois de voyage, classée dans les 8 premières d'une classe de 46 élèves.

Mais, si la part donnée à l'étude est celle prévue par les textes en vigueur dans la Métropole, le développement physique n'est pas non plus négligé. Nos jeunes lycéens ont des récréations assez longues pour se livrer aux jeux et aux sports de leur âge, dans un terrain déjà bien aménagé et dont l'équipement se complète d'année en année.

IV. — L'OUTILLAGE SCOLAIRE

L'outillage scolaire a été mis en harmonie avec les besoins de l'établissement.

Une bibliothèque des professeurs qui comprend un choix déjà important d'ouvrages de documentation pédagogique : langue française, histoire, géographie, sciences, dictionnaires divers, a été montée et sera accrue chaque année. Des revues métropolitaines (*Conférenciá, Les Humanités, Revue de Paris, Revue Scientifique, Larousse Mensuel illustré, l'Ecole et la Vie, Manuel général de l'Instruction Publique etc...*) ou indochinoises : (*Extrême-Asie, Éveil Economique etc...*) permettent au personnel de se tenir au courant du mouvement philosophique, littéraire, scientifique ou professionnel du moment.

Pour les élèves du cycle secondaire, une bibliothèque de classe, tenue par leur professeur de français, groupe les meilleurs ouvrages de notre littérature et s'enrichit à chaque rentrée.

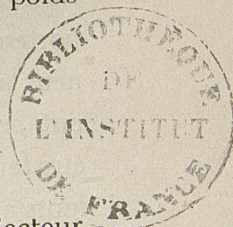
Leurs camarades du cycle primaire, en outre de quelques publications intéressantes reliées (*l'Age Heureux, le Journal des Voyages etc...*), ont depuis la rentrée de 1930 une bibliothèque d'étude à la fois récréative et instructive où se trouvent des ouvrages pour tous les âges.

Le laboratoire, pour le cycle primaire, se réduit à une salle de manipulations, puisque l'enseignement scientifique ne comporte dans ce cycle que des leçons de choses. Par ailleurs, en vue de faciliter l'enseignement des sciences dans les classes primaires, des collections et des instruments pour des expériences simples sont mis à la disposition des professeurs qui ont ainsi toutes facilités pour rendre leurs leçons vivantes et pour les fonder sur l'observation comme le prescrivent les instructions ministérielles.

Enfin, préoccupée au plus haut point du développement physique des élèves qui arrivent pour la plupart fatigués et anémiés par le climat de la plaine —, l'administration du Lycée a aménagé au milieu d'un bosquet de pins un terrain de sport et de jeux particulièrement favorable aux ébats des enfants.

D'ailleurs, le séjour des élèves au Petit Lycée se traduit par une amélioration de la santé qu'aucune exception n'a encore infirmée : on constate chez tous un accroissement de taille et de poids et surtout une vitalité plus grande : teint meilleur, activité plus soutenue. Dans les 7 premiers mois

de séjour, l'accroissement moyen de la taille est de 2 à 3 cm et celui du poids d'environ 2 kgr. Chez certains élèves qui sont à leur 2^e ou 3^e année de séjour au Lycée c'est-à-dire qui ont déjà amélioré le mauvais état physique primitif résultant du séjour en plaine, l'augmentation de poids constatée en 1930 a été de 4, 5 et même 7 k.



V. — L'INTERNAT

«Le Lycée de Dalat, disait dans un rapport de 1926 M. le Recteur d'Académie Thalamas, Directeur Général de l'Instruction Publique, sera un lycée d'internes». C'est exact ; aussi l'internat a-t-il été et demeure-t-il la préoccupation primordiale et constante de l'administration du Petit Lycée.

Le Lycée de Dalat est donc surtout un lycée d'internes mais quels internes ? D'abord de tout jeunes enfants, garçons et filles, dont quelques-uns ont à peine 6 ans et dont les plus âgés avaient en 1928, à l'ouverture, 12 ans ; des enfants souvent malingres, dont les parents ne se sont séparés que devant l'alternative impérieuse du médecin : La France ou Dalat ; des enfants trop souvent « gâtés » en raison même de leur santé précaire et généralement obéis aveuglément du personnel domestique, quand ce n'est parfois de leurs parents eux-mêmes.

*
* *

Avec ce recrutement spécial l'internat devait présenter des caractéristiques spéciales.

Tout d'abord, on s'efforça de lui donner un caractère familial tel que l'enfant ne sentît pas trop la séparation d'avec la famille et, bien qu'actuellement on ait quelques élèves de 14 à 15 ans, on a pu le lui maintenir encore ; il fallait aussi le doter d'un confort qui permît aux plus malingres de s'adapter sans peine et de refaire rapidement leur santé compromise ; il fallait enfin établir cependant des habitudes d'ordre, de ponctualité, de tenue, sans lesquelles aucun travail sérieux n'est possible et sans lesquelles on oublie un des buts essentiels de l'éducation : la formation de bonnes habitudes morales.

Il est bon de déclarer tout de suite que le but fut pleinement atteint : les pensionnaires se plaisent au Lycée et il serait facile de citer des lettres de parents disant leur étonnement de voir leurs enfants attendre impatientement la fin des vacances pour retourner gaiement au Lycée ; ils s'y portent bien ; leur bonne mine fait l'admiration des Saigonnais qui viennent attendre à chaque vacance le train qui descend de Dalat ; enfin ils ont acquis des habitudes de bonne tenue et d'obéissance qui causent aux familles une surprise agréable lorsque les vacances ramènent les enfants auprès d'elles.

*
* *

Pour cela, dans le cadre original de cet établissement absolument unique, tous les services ont été réglés pour assurer au pensionnaire, si jeune qu'il ne peut rien faire par lui-même, une vie agréable et facile en remplaçant, autant qu'il est possible, la famille absente, tout en lui donnant l'habitude de l'ordre et de la régularité.

C'est ainsi que dans le domaine matériel, au réfectoire, les élèves sont surveillés par la surveillante principale et une surveillante de service, mais — et c'est peut-être le seul établissement où Ceci soit institué — l'infirmière assiste aux repas. Beaucoup d'élèves en effet arrivent fatigués, ont besoin de soins spéciaux et, trop jeunes, on ne peut compter sur eux pour prendre les médicaments prescrits. Au début de chaque repas l'infirmière les appelle donc individuellement pour leur donner les remèdes de régime ou les fortifiants ordonnés par le médecin et envoyés par la famille ; elle surveille l'alimentation de ceux qui sont fragiles, rationne ceux qui mangeraient trop, encourage ceux — assez rares — qui manqueraient d'appétit. Ces mesures générales prises, le repas est servi par des boys portant un tablier blanc et coiffés d'un bonnet blanc qui tient leurs cheveux enfermés. Les plats, pris à la cuisine, sont portés à chaque table où un chef de table, choisi parmi les anciens élèves assure la distribution et il est curieux de constater combien les repas, bien que le silence ne soit pas exigé, sont calmes et peu bruyants.

Menus de la semaine du 12 au 18 octobre 1930

- Petit déjeuner* Chocolat au lait.
Déjeuner Salade, pommes de terre, œufs durs — Laitue braisée.
D. 12 Carry de poulet-riz nature — Choux à la crème.
Goûter Bananes.
Dîner Potage vermicelle — Bœuf placé parmentier.
Poireaux vinaigrette — Compote de pruneaux.
- Petit déjeuner* Café au lait.
Déjeuner Sardines, beurre frais — Carottes Vichy.
L. 13 Bifteack haricots blancs au jus — Plum cake.
Goûter Fromage.
Dîner Soupe aux légumes — Macaroni au gratin.
Purée de pommes de terre — Bananes au sucre.
- Petit déjeuner* Café au lait.
Déjeuner Salade de betteraves — Salsifis au beurre.
M. 14 Choucroute garnie — Gâteau roulé, confiture.
Goûter Bananes.
Dîner Soupe cresson pommes de terre — Purée pois cassés croustons.
Haricots verts vinaigrette — Crêpes.
- Petit déjeuner* Café au lait.
Déjeuner Pâté de foie — Aubergines bonne femme.
M. 15 Rôti de veau, lentilles au jus — Madeleines.
Goûter Chocolat.
Dîner Soupe Julienne au riz — Pommes farcies.
Macaroni au jus — Beignets de bananes.
- Petit déjeuner* Chocolat au lait.
Déjeuner Saucisson beurre frais — Laitue au jus.
J. 16 Veau jardinière — Tarte à la noix de coco.
Goûter Fromage.
Dîner Potage tapioca — Croquettes parmentier.
Haricots verts au beurre — Pots de crème vanille.
- Petit déjeuner* Café au lait.
Déjeuner Thon aux cornichons — Carottes à la crème.
V. 17 Rizzotto à l'italienne — Plum pudding.
Goûter Bananes.
Dîner Soupe poireaux, pomme de terre — Nouilles au beurre.
Poireaux gratin — Gâteau de riz.
- Petit déjeuner* Café au lait.
Déjeuner Pommes de terre robe de chambre — Aubergines au gratin.
S. 18 Rôti de bœuf. Nouilles au jus — Gâteau de Savoie.
Goûter Chocolat.
Dîner Soupe aux pois cassés — Chayottes au jus.
Purée pommes de terre — Compote de pommes.

Présenté par l'Econome,
Approuvé par le Docteur,
Arrêté par le Directeur du Petit Lycée.

L'alimentation fait l'objet d'une surveillance qui ne se relâche jamais. Les denrées sont toujours de qualité irréprochable et la cuisine, faite par des cuisiniers indigènes, d'une propreté méticuleuse. Les menus, dont ci-joint un extrait, sont établis par semaine. Abondants, sains, ils comprennent chaque jour : *petit déjeuner* : café au lait, pain (sauf les jeudis et dimanches où il y a du chocolat au lait). Le lait est frais et non de conserve. *Déjeuner* : un hors-d'œuvre, un légume, un plat de viande accompagné (ce qui constitue un deuxième légume), un dessert (pâtisserie) *Goûter* : Pain accompagné soit de chocolat, soit de confiture, soit de fromage ou de bananes. *Dîner* : un potage, deux légumes, un dessert (fruits, riz ou compote de fruits); boisson : eau avec vin ou eau pure. L'eau est toujours filtrée. A chaque repas et pour chaque plat du menu il est gardé à la cuisine une réserve portée au réfectoire quand les élèves se sont servis et distribuée à ceux dont l'appétit n'est pas satisfait avec la portion normale et qui désirent un supplément. Ce service se fait sans bruit ni désordre et est automatique : l'élève qui le désire lève la main et il est immédiatement servi par les boys chargés de cette distribution supplémentaire.

Au dortoir, les élèves sont toujours surveillés par le même surveillant ou la même surveillante, sauf un soir par semaine où la surveillante de roulement remplace le titulaire qui prend son repos hebdomadaire. La toilette est faite avec soin le soir et chacun ne va se coucher qu'après avoir été examiné par son surveillant ou sa surveillante. Le matin, toilette plus rapide. Avant de sortir du dortoir, le surveillant s'assure que les enfants ont leur pull-over ou leur manteau car si parfois il fait chaud dans la journée, les matinées et les soirées sont toujours fraîches. Pour les petits, deux servantes indigènes vont, une au dortoir des garçons, une au dortoir des filles aider ceux qui ne savent pas encore s'habiller ou se chausser seuls. Chez les filles, les grandes sont séparées des petites et on leur a réservé un emplacement spécial pour leur toilette.

En principe, les élèves ne reviennent plus dans le dortoir jusqu'au soir, sauf pour prendre leur peignoir de bain les jours de douches ; la propreté du dortoir, le nettoyage des effets, des vestiaires et celui des lavabos sont assurés par les boys.

Les lits sont défaits entièrement chaque matin, aérés et refaits ; mais les moustiquaires ne sont baissées qu'à la fin de l'après-midi. Chaque matin aussi les souliers quittés la veille sont cirés par les boys de façon

que les enfants les aient prêts pour le lendemain ; ils ne portent donc la même paire qu'un jour sur deux.

Enfin, à chaque échange de linge, le personnel de surveillance veille à ce que les enfants utilisent le linge propre et placent le sale dans le sac prévu pour cela.

La lingerie fonctionne de façon que les enfants aient automatiquement ce qui leur est nécessaire. En dehors de la vérification et prise en charge des trousseaux, des lessives (2.000 pièces environ par semaine), du raccommodage, du remplacement des draps, du linge de cuisine etc., dont elle a le soin, la lingère reçoit chaque semaine du personnel de surveillance titulaire des dortoirs les sacs de linge sale et s'assure ainsi que tous les enfants ont bien changé de linge. Deux fois par semaine elle remet au même personnel le linge propre. Chacun le fait ensuite porter dans son dortoir et en surveille la répartition.

Pour l'infirmerie, en dehors du service régulier du médecin dont il est tenu compte sur un registre spécial, est institué un service journalier pour les soins courants : rhumes, écorchures, etc .. A cet effet les élèves sont, sur leur demande ou d'office par le personnel de surveillance qui a remarqué un état anormal, une toux un peu persistante etc., inscrits sur un cahier spécial et conduits à la salle de pansements chaque matin aussitôt après le petit déjeuner. A l'issue de cette visite l'infirmière inscrit ceux qui doivent revenir le lendemain ; à ceux-là seront ajoutés les nouveaux qui auront besoin de soins. Les élèves admis à l'infirmerie sont suivis de très près et ne sont jamais laissés seuls. Enfin l'infirmerie, comme tous les dortoirs d'ailleurs, est reliée à un central téléphonique placé dans la conciergerie lequel est en communication avec le logement et le bureau du directeur qui a lui-même la communication avec la poste et par suite avec le centre de Dalat et en particulier le médecin.

Ainsi se trouve installé et ordonné un ensemble qui assure automatiquement à l'enfant, même très jeune une vie matérielle régulière, facile confortable, sans qu'il ait à intervenir ni surtout à commander au personnel domestique comme il le fait trop souvent chez lui, même contre le gré de ses parents.

Au point de vue intellectuel l'enfant a les 5 h. de classes réglementaires des lycées de la Métropole : 3 le matin, 2 le soir, coupées après chaque heure par de courtes récréations qu'il passe dans la première cour ou sous le préau. En dehors de ces petites détente tous les instants de

liberté se passent dans le terrain de jeux, en plein air, sous les pins, en ébats libres mais cependant surveillés.

Suivant l'inspiration du moment, l'enfant se rend au lieu qui lui plaît : terrain de foot-ball, sous-bois, préau. Là, il se livre à son gré, sans contrainte, au jeu qu'il préfère : les uns entament une partie de foot-ball, d'autres courent dans le sous-bois, ceux-ci ont construit une hutte avec des branches, celles-là jouent à la poupée, des petits portent des pierres ou des pignes qu'ils alignent pour dessiner une maison, un autre utilise comme table la souche d'un pin abattu et préfère jouer tout seul etc.... Notre pensionnaire est partout chez lui et, bien qu'il y ait dans chaque secteur un surveillant ou une surveillante, l'enfant est trop à son jeu pour avoir l'impression d'être surveillé. Aucun mur ne gêne sa vue et ne lui rappelle l'internat ; il a trop d'espace pour sentir une contrainte et cette impression de liberté, cette faculté qu'il a de choisir, non un jouet quelconque mais un jeu qui convient à son inspiration du moment ou à ses goûts ne contribue pas peu à sa formation intellectuelle et à lui donner ce calme, cette gaieté et cette bonne humeur qui lui rendront sa tâche plus agréable et plus facile.

Le régime des études, lié à celui des classes et des récréations, est proportionné au développement de l'enfant et au travail à fournir ; il va de 3 h. 1/2 par jour pour les grandes classes, à 1 h. pour les petites. Un emploi du temps d'étude adapté à celui de la classe règle le travail de telle sorte que l'élève, en le suivant, fait automatiquement, ainsi qu'il a été dit, ses devoirs et étudie ses leçons pour le jour fixé. Tout travail mal fait ou insuffisant est donné à refaire par les professeurs ; dans ce cas, l'enfant se rend après la classe dans une salle où l'attend une surveillante pour sa classe de réparation. Les tâches refaites sont remises le lendemain par les soins de la surveillante principale au professeur intéressé qui en apprécie la valeur.

Des consignes qui règlent tous les actes essentiels de la vie du pensionnaire sont affichées aux lieux où elles ont leur utilité. Toutes reproduisent en tête les consignes générales qui sont la base de la formation morale du pensionnaire ; elles lui indiquent ensuite en quelques petites phrases simples et courtes comment il doit se conduire en étude, au dortoir, pour les entrées, les sorties etc... (1) Et il est curieux de constater combien l'enfant

(1) Ces consignes sont jointes, en annexes, à la présente brochure.

s'adapte rapidement et sans la moindre difficulté à cette réglementation qui devient très vite automatique, lui donne des habitudes d'ordre et lui forme le caractère. Ce système a en outre l'avantage de fixer de façon précise et uniforme ce que le personnel de surveillance peut et doit exiger des élèves dans chaque partie du service et ceci n'est pas un des moindres éléments qui contribuent à donner à l'établissement une atmosphère de régularité et de calme. La classe de réparation elle-même, qui n'a aucun caractère pénal, montre cependant à l'enfant l'obligation du travail et, avec son sens très développé de la justice, il trouve ce système peut-être gênant mais tout naturel. Le régime des punitions plus graves est celui des lycées métropolitains mais il n'y a pas eu lieu, ou bien peu, de l'appliquer jusqu'à présent.

Enfin une réglementation fixe certains points de détail qui ont encore leur importance pour les enfants et les familles.

C'est d'abord le régime des sorties.

En principe il y a sortie le dimanche pour les élèves dont le travail et la conduite ont été jugés suffisants. Des bulletins de sortie sont établis le samedi. Ils sont remis à l'enfant le dimanche matin quand on vient l'appeler et ce billet est présenté au concierge qui en prend note. Le soir l'élève présente son billet au concierge qui marque la rentrée sur son cahier. Le bulletin doit être signé par la personne qui a fait sortir l'enfant ; il est ensuite remis par celui-ci à son surveillant d'étude qui le remet le lendemain à la surveillante principale. Quand les parents viennent à Dalat, l'enfant peut être autorisé à sortir le samedi soir s'ils le désirent. Ils peuvent également le prendre le jeudi.

Pour les autres c'est le régime de la promenade qui ne ressemble guère à la promenade traditionnelle. Dès leur sortie du Lycée en effet, surtout en partant par l'extrémité du terrain de jeux, les élèves sont à la campagne. Vêtus de kaki, avec leurs chapeaux « boy scout », escaladant les mamelons pour se rendre en un ordre quelque peu dispersé aux petit kiosques construits tout autour de Dalat par le service touristique de la ville, on ne retrouve pas en eux les lycéens de France se rendant sur deux rangs, dans leur uniforme sévère et en longeant les rues d'une agglomération, à un point déterminé où ils joueront un moment pour repartir ensuite. Ici les sites se prêtent d'ailleurs admirablement à de pittoresques promenades, pas trop longues, avec emplacement commode pour une bonne séance de jeux avant le retour au Lycée.

L'éducation religieuse a également fait l'objet de la préoccupation de l'administration du Petit Lycée. Les enfants reçoivent celle que leurs parents désirent : chaque dimanche les élèves pratiquants sont conduits à la messe par deux surveillantes ; un groupe est reconduit au Lycée sitôt la messe finie ; un autre reste pour suivre les cours de catéchisme. Les élèves qui ne pratiquent pas sont gardés au Lycée. Chaque jeudi l'instruction religieuse est faite au Lycée même par le missionnaire chargé de la cure de Dalat. Enfin un temple doit être construit dans la ville et sera fréquenté par les élèves qui désireront suivre les exercices du culte protestant.

L'enseignement de la musique est également assuré par un professeur de violon et un professeur de piano.

Chaque jeudi, de 9 h. 1/2 à 11 h., les élèves sont mis en étude pour écrire à leurs parents. Les lettres, enregistrées, partent le soir même pour Saigon par le train de nuit. L'administration du Petit Lycée assure le timbrage des lettres et les menues dépenses des enfants pour les parents qui laissent à cet effet un dépôt de fonds.

Un téléphone installé au parloir, où les élèves appelés par leurs parents sont conduits, permet à ceux-ci qui habitent Saigon et même Phnom-Penh de leur téléphoner le jeudi et le dimanche matin, à leur convenance.

Chaque lundi pour les classes primaires, un lundi sur deux pour les classes secondaires, les parents reçoivent un bulletin contenant les notes obtenues par leur enfant dans la semaine ou dans la quinzaine écoulée ainsi que les résultats des compositions trimestrielles.

Enfin pour toutes les vacances les élèves sont conduits ou recherchés à Saigon par le personnel de surveillance du Lycée. Il en est de même pour l'examen des bourses scolaires où de plus les élèves qui n'ont pas leur famille à Saigon sont pris en subsistance dans un internat de garçons ou un internat de filles de la ville. Pour l'examen du Certificat d'études d'études primaires élémentaires une commission fonctionne à Dalat.

*
* *

Une caractéristique essentielle de l'internat est qu'il est mixte et trois ans de fonctionnement n'ont donné lieu à aucune observation. Dans les toutes petites classes les enfants jouent ensemble sans distinction ; mais dans les grandes ils se séparent d'eux-mêmes : différence de goûts, de jeux, de tempéraments.

Toutefois, en 1930-1931 où certains élèves des classes secondaires provisoirement logées au Petit Lycée ont une quinzaine d'années, il y a une salle d'études pour les grands garçons et une pour les grandes filles ; de même deux réfectoires distincts sont installés. Un cours d'enseignement ménager et de couture fonctionne également pour les jeunes filles du cycle secondaire.

*
* *

Les sonneries sont faites par le concierge au moyen d'une cloche électrique placée au centre du Lycée. Mais celle-ci, suffisante pour les changements d'exercices de la journée, ne saurait, en raison de la dispersion des bâtiments, convenir pour le réveil. Aussi celui-ci est-il donné dans chaque dortoir par la sonnerie téléphonique de l'appareil placé dans chacun d'eux et que le concierge actionne de sa loge.

*
* *

Enfin pour les externes un service d'autocar permet aux enfants habitant Dalat de rejoindre et de quitter le Lycée commodément et avec le minimum de frais.

VI. — CONCLUSION

Le Lycée de Dalat est une œuvre originale appelée à un grand avenir.

La formation intellectuelle des élèves y est normalement assurée, grâce à un excellent personnel enseignant, formé et recruté d'ailleurs dans la Métropole, et à un climat idéal qui permet à tous de fournir le même travail qu'en France.

Certes il n'est guère possible de le juger encore sur les résultats aux examens mais ceux-ci marquent le début d'une progression qui s'affirme déjà :

en 1929 — C. E. P. E. : 7 candidats — 4 reçus (tous élèves de 7^e) ;
en 1930 — Concours des bourses scolaires : 6 candidats — 4 reçus
C. E. P. E. : 8 candidats, — 5 reçus dont un avec mention « Bien ».

(A Saigon, sur près de 300 candidats, 2 seulement ont obtenu la mention « Bien »).

Le système de la coéducation, qui a fait ses preuves en Indochine, a été appliqué à l'internat sans la moindre difficulté. L'éducation morale est parfaite: bonnes habitudes de tenue, d'ordre, de travail régulier; surveillance paternelle et de tous les instants.

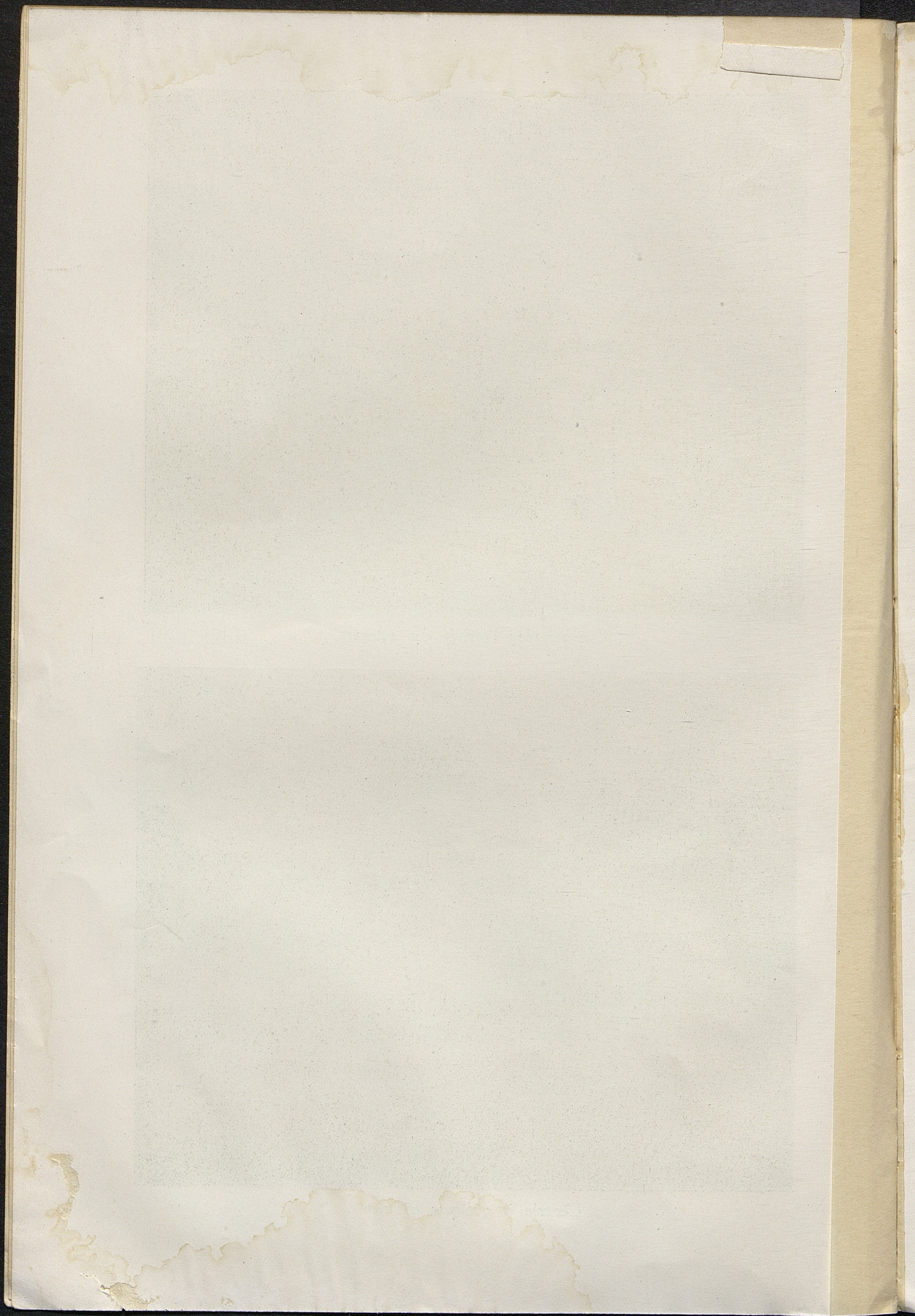
Tel est l'établissement que l'Administration de l'Instruction Publique, malgré toutes les difficultés et avec une ténacité qui ne s'est jamais démentie, a créé pour l'éducation, l'instruction et la santé des jeunes Européens pour lesquels il n'existait encore aucun établissement spécial, l'effort colonisateur s'étant porté d'abord, comme il était naturel, sur la création et le développement de l'enseignement franco-indigène.



Une rentrée : l'arrivée des autocars.



L'entrée et quelques bâtiments.



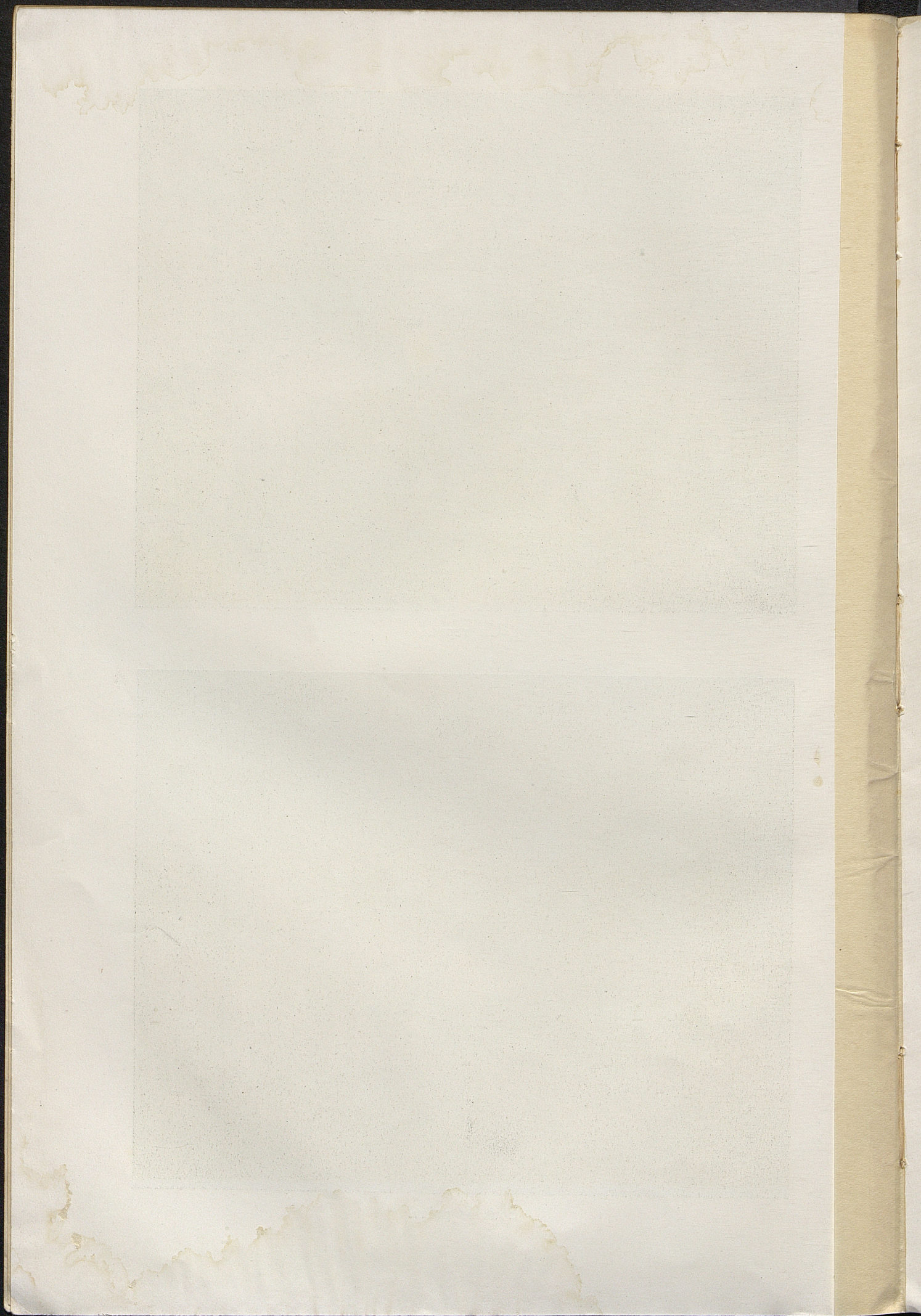


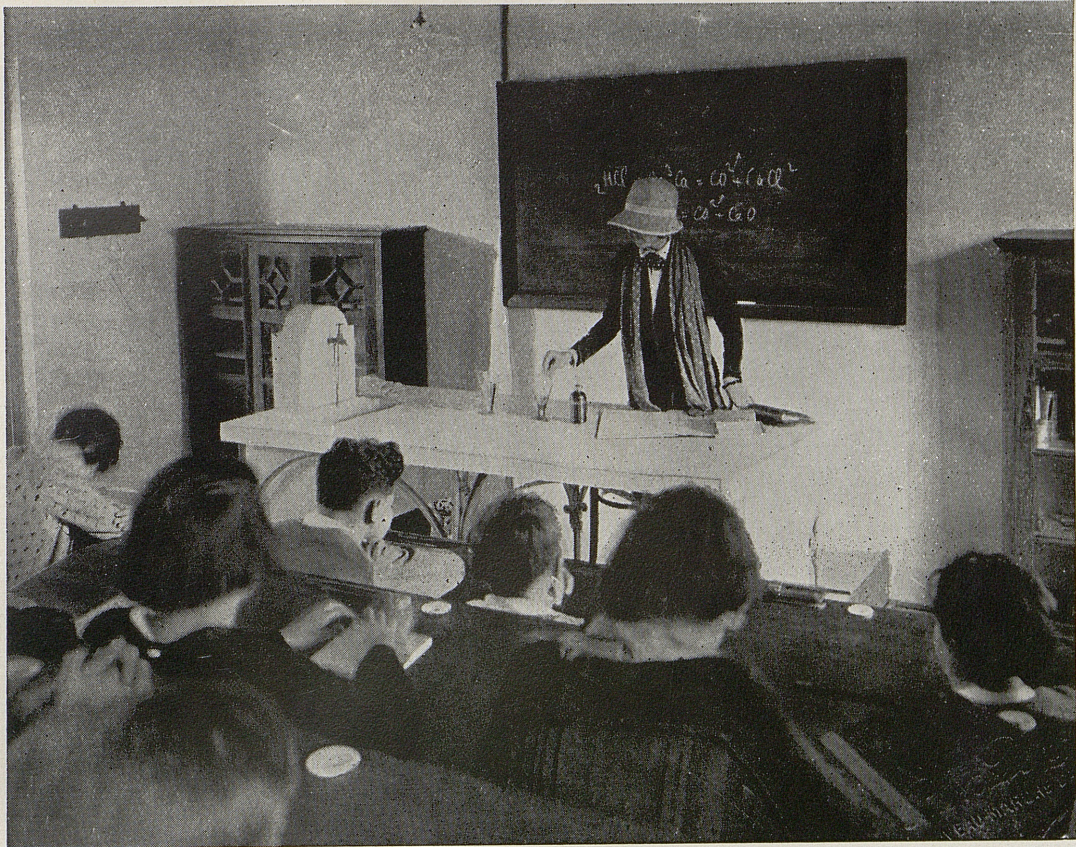
Un repas.

BIEN-ÊTRE
DE
L'INSTITUT
MARIAGE



Sous le préau.





Dans la salle de sciences.



Le terrain de jeux.

ANNÉE



En promenade sur la route.



Sous les pins

LIBRARY

a. 19. 1911

CONSIGNES GÉNÉRALES

La Part Luce de Dalat est situé en Sibie
ecrivi d'éducation que d'instinct
Les élèves doivent s'élever à l'écrit de
habitudes de politesse, de bonne tenue, d'ordre
et d'obéissance.

Il écrivait les parties générales les études
écrites et à l'extérieur de son territoire. Il avait

CONSIGNES GÉNÉRALES

INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

1. *Intérieures* — de l'écrit en classe
2. *Extérieures* — de l'écrit en dehors de la classe
3. *Intérieures* — de l'écrit en classe
4. *Extérieures* — de l'écrit en dehors de la classe
5. *Intérieures* — de l'écrit en classe
6. *Extérieures* — de l'écrit en dehors de la classe
7. *Intérieures* — de l'écrit en classe
8. *Extérieures* — de l'écrit en dehors de la classe
9. *Intérieures* — de l'écrit en classe
10. *Extérieures* — de l'écrit en dehors de la classe

SORTIE

1. *Intérieures* — de l'écrit en classe
2. *Extérieures* — de l'écrit en dehors de la classe
3. *Intérieures* — de l'écrit en classe
4. *Extérieures* — de l'écrit en dehors de la classe
5. *Intérieures* — de l'écrit en classe
6. *Extérieures* — de l'écrit en dehors de la classe
7. *Intérieures* — de l'écrit en classe
8. *Extérieures* — de l'écrit en dehors de la classe
9. *Intérieures* — de l'écrit en classe
10. *Extérieures* — de l'écrit en dehors de la classe

PETIT LYCÉE DE DALAT

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le *Petit Lycée de Dalat* est autant un établissement d'éducation que d'instruction.

Les élèves doivent s'efforcer d'y acquérir des habitudes de **politesse**, de **bonne tenue**, d'**ordre** et d'**obéissance**.

Ils éviteront les paroles grossières, les attitudes incorrectes et s'abstiendront de toute taquinerie. Ils auront à cœur d'être des **enfants bien élevés**.

ENTRÉE EN CLASSE

INTERNES

1^{re} Sonnerie. — Se rendre aussitôt en étude. Y prendre sans bruit les livres et cahiers nécessaires pour la classe de la 1/2 journée.

Les porter sous le préau et les poser sur l'étagère, puis rester sous le préau ou dans la cour intérieure.

2^e Sonnerie. — Prendre ses livres et ses cahiers et se rendre devant sa classe sans cris ni bousculades.

Se placer correctement sur deux rangs et attendre, en silence, le signal de la rentrée.

3^e Sonnerie. — Entrer en classe en bon ordre au signal du Professeur.

EXTERNES

Entrée. — Par beau temps, attendre l'ouverture du portail : 7h.45 et 2h.15. Par temps de pluie, entrer immédiatement. Passer par l'allée centrale, le passage couvert, et déposer les livres sur l'étagère du préau. Rester sous le préau ou dans la cour intérieure.

SORTIE

Sortir de la classe aussitôt après le signal du maître ou de la sonnerie.

Ne jamais s'attarder dans les salles

Se rendre en étude par les passages couverts.

Déposer les livres en bon ordre dans le casier d'étude et gagner de suite la cour de récréation ou le préau sans courir ni crier.

Se rendre sans bruit ni bousculades au point de rassemblement des externes.

Se placer sur deux rangs.

Sortir du Petit Lycée en bon ordre.

Le Directeur du Petit Lycée,

PETIT LYCÉE DE DALAT

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le *Petit Lycée de Dalat* est autant un établissement d'éducation que d'instruction.

Les élèves doivent s'efforcer d'y acquérir des habitudes de **politesse**, de **bonne tenue**, d'**ordre** et d'**obéissance**.

Ils éviteront les paroles grossières, les attitudes incorrectes et s'abstiendront de toute taquinerie. Ils auront à cœur d'être des **enfants bien élevés**.

ÉTUDES

ENTRÉE. — *Au premier coup de cloche*, se ranger rapidement sous la véranda devant l'étude à laquelle on appartient.

Au deuxième coup de cloche, entrer en étude en se découvrant, poser sa coiffure et son manteau, s'il y a lieu, au porte-manteau, puis gagner sa place.

ÉTUDE. — Se rendre à son casier en silence dès que la surveillante en donne l'ordre. Prendre en une seule fois, autant que possible, tout ce qui est nécessaire pour la durée de l'étude. Regagner sa place sans s'attarder et se mettre immédiatement au travail. Durant l'étude, ne se déplacer que lorsque c'est indispensable et sur l'autorisation du surveillant.

Ne jamais troubler le travail des autres en élevant la voix ; étudier en silence.

Aucun papier, aucun livre, cahier, etc... ne doit traîner en étude. Tout y respirera l'ordre et la propreté.

SORTIE. — *A la première sonnerie* de la fin de l'étude, cesser immédiatement tout travail, vider complètement le pupitre et porter tous les livres et cahiers dans les casiers où ils doivent être rangés avec soin.

Au signal du surveillant ouvrir le pupitre qui doit être absolument vide et propre.

A la deuxième sonnerie se tenir prêt à sortir. En sortant, prendre sa coiffure et son manteau, s'il y a lieu, et se placer sur deux rangs sous la véranda.

Rester au silence et attendre le signal de l'entrée au réfectoire ou du départ en récréation.

Le Directeur du Lycée,

PETIT LYCÉE DE DALAT

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le *Petit Lycée de Dalat* est autant un établissement d'éducation que d'instruction.

Les élèves doivent s'efforcer d'y acquérir des habitudes de **politesse**, de **bonne tenue**, d'**ordre** et d'**obéissance**.

Ils éviteront les paroles grossières, les attitudes incorrectes et s'abstiendront de toute taquinerie. Ils auront à cœur d'être des **enfants bien élevés**.

DORTOIRS

COUCHER. — *A la première sonnerie*, prendre ses précautions pour la nuit et aller se ranger avec les élèves de son dortoir. Partir au dortoir en bon ordre, en silence et se découvrir dès le seuil. — Faire sa toilette, se laver les dents et se coucher.

Le silence doit être absolu pendant tout le séjour au dortoir.

NUIT. — Dans la nuit, en cas de besoin, aller aux W. C. qui sont ouverts après le coucher et restent allumés en permanence, ainsi que deux autres lampes.

LEVER. — Le matin, se lever au réveil, faire sa toilette, s'habiller rapidement et convenablement pour la classe ou la sortie. Suivre les indications de la surveillante pour les vêtements à mettre. Par temps froid, sortir du dortoir avec un manteau ou un pull-over ou sweater.

TENUE DU DORTOIR. — Le dortoir, comme l'étude, doit respirer l'ordre et la propreté. Conserver son casier en ordre : casque ou chapeau au-dessus ; linge et casquette bien rangés sur l'étagère ; effets aux porte-manteaux ; chaussures en bas.

Sur son lavabo, savon, brosse et verre à dents.

Dans le dortoir, serviette étendue sur les patères du porte-manteau, trousse de toilette au-dessus sur l'étagère ; au-dessous de la table de nuit, pantoufles sur la planchette.

PROMENADES. — Avant les promenades ou après, s'il est nécessaire d'aller au dortoir, et de changer de vêtements, suspendre au porte-manteau à la tête du lit les effets que l'on a quittés. Ne rien laisser à terre ni sur le lit.

ÉCHANGE DE LINGE. — Se changer de linge à chaque échange et mettre le linge sale dans le sac prévu pour cela. Veiller à ne pas se déchirer, à ne pas égarer ses affaires, notamment les mouchoirs de poche.

Ne jamais toucher aux casiers des autres élèves et garder le sien en ordre.

Le Directeur du Petit Lycée,

PETIT LYCÉE DE DALAT

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le *Petit Lycée de Dalat* est autant un établissement d'éducation que d'instruction.

Les élèves doivent s'efforcer d'y acquérir des habitudes de **politesse**, de **bonne tenue**, d'**ordre** et d'**obéissance**.

Ils éviteront les paroles grossières, les attitudes incorrectes et s'abstiendront de toute taquinerie.

Ils auront à cœur d'être des **enfants bien élevés**.

RÉFECTOIRE

En entrant au réfectoire se découvrir, porter sa coiffure et son manteau, s'il y a lieu, au porte-manteau et se laver les mains.

S'installer à sa place sans bruit et mettre aussitôt sa serviette.

Pendant le repas suivre les indications de son chef de table, se bien tenir et manger proprement.

A la fin du repas, plier sa serviette et sortir du réfectoire en bon ordre au signal des surveillants.

Le Directeur du Petit Lycée,

PETIT LYCÉE DE DALAT

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le *Petit Lycée de Dalat* est autant un établissement d'éducation que d'instruction.

Les élèves doivent s'efforcer d'y acquérir des habitudes de **politesse**, de **bonne tenue**, d'**ordre** et d'**obéissance**.

Ils éviteront les paroles grossières, les attitudes incorrectes et s'abstiendront de toute taquinerie.

Ils auront à cœur d'être des **enfants bien élevés**.

PRÉAU

Rester dans le préau par temps de pluie.

Ne jouer avec le ballon ni sous le préau, ni dans la cour intérieure.

GOUTER

Manger proprement. Ne rien jeter à terre. Toute épluchure, tout déchet doivent être mis dans la caisse disposée à cet effet.

Le Directeur du Petit Lycée,

PETIT LYCÉE DE DALAT

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le *Petit Lycée de Dalat* est autant un établissement d'éducation que d'instruction.

Les élèves doivent s'efforcer d'y acquérir des habitudes de **politesse**, de **bonne tenue**, d'**ordre** et d'**obéissance**.

Ils éviteront les paroles grossières, les attitudes incorrectes et s'abstiendront de toute taquinerie.

Ils auront à cœur d'être des **enfants bien élevés**.

MOUVEMENTS

Rejoindre rapidement au premier signal, mais sans courir et sans bousculade ni cris, l'emplacement désigné.

Se placer sur deux rangs.

Au signal de la surveillante, marcher en bon ordre et sans bruit en suivant les passages couverts.

Le Directeur du Petit Lycée,



PETIT LYCÉE DE DALAT

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le *Petit Lycée de Dalat* est autant un établissement d'éducation que d'instruction.

Les élèves doivent s'efforcer d'y acquérir des habitudes de **politesse**, de **bonne tenue**, d'**ordre** et d'**obéissance**.

Ils éviteront les paroles grossières, les attitudes incorrectes et s'abstiendront de toute taquinerie.

Ils auront à cœur d'être des **enfants bien élevés**.

INFIRMERIE

Tout élève inscrit sur le cahier de visite doit se rendre à l'infirmerie et y suivre le traitement indiqué.

Aucun élève ne doit aller à l'infirmerie le matin, s'il n'est pas inscrit sur le cahier de visite ; dans la journée, s'il n'y est autorisé par une surveillante.

Le silence et la bonne tenue doivent être particulièrement observés à l'infirmerie.

Le Directeur du Petit Lycée,

